

PUBLIC

 Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

 Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

PRÉREQUIS

 Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 3 en ressources humaines, accès direct à la formation.

Si le diplôme Bac +3 ou plus est hors RH : des unités d'enseignements supplémentaires, réalisables en HTT/FOD seront demandées (DRS101 - DRS102 - FPG104 - FPG114 - FPG105) pour un total de 26 crédits.

Accessible via VAE - <http://www.vae.gouv.fr>

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

 Modalités d'accès : Sur dossier puis entretien. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance.

 Délais d'accès : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

 Les objectifs sont les suivants :

- Garantir et sécuriser les processus RH dans une organisation
- Recueillir et structurer l'information
- Etablir, mettre en place et assurer le fonctionnement de procédures de base
- Installer une stratégie des ressources humaines (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, recrutement, évaluations, classification, rémunérations, formations, gestion des temps...)
- Réaliser des diagnostics / évaluations ou audit et proposer des améliorations
- Gérer les relations entre toutes les équipes

PERSPECTIVES POST-FORMATION

 Le titre RRH est une formation professionnelle qui conduit directement les diplômés à une insertion professionnelle et à prendre en charge les tâches précises relevant de diverses fonction RH.

Postes visés en fonction de la structure de l'entreprise :

Fonction de généralistes (missions administratives et gestionnaires)

Fonction avec des tâches plus spécialisées : systèmes d'information, gestion du recrutement ou des compétences (assistant RH, gestionnaire RH, responsable RH, responsable d'un service d'audit social, directeur d'établissement)

- Poursuite d'études possible : en Master CIDC (Cnam)

VALEUR AJOUTÉE

- Semaine professionnelle
- Réseau d'anciens élèves
- Projets pédagogiques
- Partenariat avec le Cnam

LIEU DE LA FORMATION

 Locaux de la Haute Ecole d'Arras (HEA)
28 rue Baudimont à Arras

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-  Théorie – pratique – mises en situation professionnelle – Intervention de professionnels
-  Cas pratique – mises en situation – exposés – projets

 **LIEN FRANCE COMPÉTENCES** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38442/>

 **CODE RNCP** : 38442

NIVEAU : Titre de niveau 6

CERTIFICATEUR : Cnam

DATE DE LA PUBLICATION DE LA FICHE : 21/12/2023

DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT : 21/12/2028

CODE NSF : 315m - 315p - 315r

FORMACODE(S) : 33054

CODE ROME : M1502 - M1503 - M1501

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

✍ Examen final : épreuves écrites, orales et mise en situation professionnelle. livrables dossiers professionnels
Soutenance de rapport de projet
Validation totale ou partielle des modules, blocs de compétences.
La validation de la certification est conditionnés par l'acquisition de l'ensemble des compétences composant la certification et la rédaction avec soutenance orale du rapport.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

👤 Minimum 8 – maximum 20

PROGRAMME

FPG102 Concevoir, mettre en œuvre les stratégies RH
FPG 106-107 Travaux pratiques en RHI et RHII
FPG108 Gestion des talents et IA générative
DSY101 Modèles et représentations de l'organisation : conception classique
MSE102 Management et organisation des entreprises
UA232B Expérience professionnelle
FAD142 Acteurs, instances et aspects juridiques et financiers de la formation
HSE101 : Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la sécurité et santé au travail
ANG330 Anglais professionnel

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande.

DURÉE DE LA FORMATION

🕒 490 heures de formation en centre
2 jours en centre de formation et 3 jours en entreprise
📅 Début de la formation à compter de septembre

ENTREPRISES

- Entreprise de secteur privé
- Associations
- Organisations professionnelles
- Cabinet de Conseil
- Organisme de sécurité sociale
- Organisme de protection sociale

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

♿ Accueil et accès des publics en situation de handicap.
Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
🔧 Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation
Service handicap du CFA Jean Bosco :
handicap@cfajeaubosco.fr
Service mobilité du CFA Jean Bosco :
mobilité@cfajeaubosco.fr

TARIFS DE LA FORMATION

📄 Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation: 4792 €. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « **La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.** »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2025

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois *	Taux d'insertion professionnelle en lien avec le métier *
100 %	24 %	100 %	100 %	100 %

Lien Inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

* Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action / * NC Non Connu

COORDONNÉES
UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573 - 62000 ARRAS Cedex
☎ 03 21 16 18 00



EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT DU CFA
developpement@cfajeaubosco.fr
SERVICE DÉVELOPPEMENT UFA BAUDIMONT
relations-entreprises@baudimont.com



www.hea-baudimont.com
administration.hea@baudimont.com